

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 5 mars 2024 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux  
Siège #2 - Nicole Charette  
Siège #4 - Catherine Demange  
Siège #5 - Sarah Carrier  
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Steven Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2024-03-029**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
  - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
  - 4.2 - Rapport du maire
    - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
  - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1 - Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité
  - 7.2 - Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes
  - 7.3 - Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes - Nomination d'un représentant de la municipalité de Piopolis
  - 7.4 - Modification du terme de l'emprunt du règlement 2008-12
  - 7.5 - Utilisation de surplus affectés

- 7.6 - Affectation de surplus
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 - Remplacement de la porte d'entrée avant de l'édifice municipal
- 9 - TRANSPORT
  - 9.1 - Offre de services - Plans et devis préliminaires pour le remplacement de ponceaux
  - 9.2 - Demande de déneigement du chemin de la Pointe-aux-Bouleaux
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 - Demande d'aide financière - Fonds bassin versant
  - 10.2 - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
  - 10.3 - Adoption du règlement numéro 2024-02 modifiant le règlement no 2022-03 relativement à l'utilisation des stations de lavage et des barrières levantes
  - 10.4 - Montant affecté - Municipalités riveraines du lac Mégantic
  - 10.5 - Installation d'un système d'alarme - Station de pompage
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 12.1 - Demande d'appui - Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 13 - LOISIRS-CULTURE
  - 13.1 - Demande d'aide financière - Fonds de développement du parc éolien du Granit
  - 13.2 - Affiliation à la Fédération de Natation du Québec
  - 13.3 - Demande de commandite - Grand tour du lac Mégantic
  - 13.4 - Demande de commandite - Triathlon international de Piopolis
- 14 - FINANCES
  - 14.1 - Comptes à payer
  - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-03-030

#### 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** le procès-verbal du 6 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

#### 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Aucun point.

## 4.2 - Rapport du maire

Inscrire contenu ici

### 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 21 février dernier.

## 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

## 6 - CORRESPONDANCE

### 6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de février 2024 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

## 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-03-031

### 7.1 - Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité

**ATTENDU QUE** selon l'article 1022 du Code municipal le conseil municipal doit approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité ;

**ATTENDU QUE** lorsque la date de la vente des immeubles a été changée en vertu du dernier alinéa de l'article 1026, cet état doit être préparé au cours du quatrième mois précédant le mois fixé pour cette vente.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 29 février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-032

### 7.2 - Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 1022 du Code Municipal du Québec il a été approuvé, par le conseil de la Municipalité de Piopolis, une liste des personnes endettées envers la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** la greffière-trésorière de la Municipalité a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée ;

**ATTENDU QUE** si le paiement des sommes dues n'est pas reçu avant le 19 mars 2024, ces dossiers seront transférés à la MRC du Granit pour être vendus pour défaut de paiement des taxes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,

Appuyée par la conseillère Sarah Carrier,

IL EST RÉSOLU,

Numéro de matricule : **7139 49 0202**  
Propriétaire : **Jean-Luc Bellavance**  
Numéro de cadastre : 5206272  
**Taxes municipales et intérêts : 4 006.09\$**  
Taxes scolaires et intérêts : 199.06 \$  
Total des taxes dues : **4 205.15\$**

Numéro de matricule : **7439 19 4577**  
Propriétaire : **Maude Verreault**  
Numéro de cadastre : 5206590  
Taxes municipales et intérêts : **1 347.80 \$**  
Taxes scolaires et intérêts : 120.51 \$  
Total des taxes dues : **1 468.31 \$**

Numéro de matricule : **7336 90 3397**  
Propriétaire : **Annie Bellefleur / Christian Bussières**  
Numéro de cadastre : 5206356  
Taxes municipales et intérêts : **1 763.86 \$**  
Taxes scolaires et intérêts : 155.65 \$  
Total des taxes dues : **1 919.51 \$**

Numéro de matricule : **7436 00 2629**  
Propriétaire : **Annie Bellefleur**  
Numéro de cadastre : 5206569  
Taxes municipales et intérêts : **1 332.59 \$**  
Taxes scolaires et intérêts : 48.54 \$  
Total des taxes dues : **1 381.13 \$**

Numéro de matricule : **7440 13 2077**  
Propriétaire : **René-Jacques Chouinard**  
Numéro de cadastre : 6271009  
Taxes municipales et intérêts : **4 123.82 \$**  
Taxes scolaires et intérêts : 5.32 \$  
Total des taxes dues : **4 129.14 \$**

Numéro de matricule : **7440 23 0965**  
Propriétaire : **René-Jacques Chouinard**  
Numéro de cadastre : 5206618  
Taxes municipales et intérêts : **1 374.21 \$**  
Taxes scolaires et intérêts : 1.31 \$  
Total des taxes dues : **1 375.52 \$**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-033

**7.3 - Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes - Nomination d'un représentant de la municipalité de Piopolis**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 1038 du Code municipal du Québec, une municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles situés sur son territoire, et ce, par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,  
Et résolu,

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit mandatée par le conseil municipal pour représenter la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes de l'année 2024 et qu'elle soit autorisée à protéger la créance de la Municipalité et à faire adjuger l'immeuble au nom de la municipalité s'il n'est pas vendu.

**QU'**en l'absence de la directrice générale et greffière-trésorière, que madame Nicole Charette, conseillère municipale, soit autorisée à représenter la Municipalité avec les mêmes pouvoirs et à signer tous les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-034

#### **7.4 - Modification du terme de l'emprunt du règlement 2008-12**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 2008-12 décrétant une dépense de 3 821 086 \$ et un emprunt de 3 821 086 \$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans le secteur du village ;

**ATTENDU QUE** trois emprunts sont reliés à ce règlement d'emprunt.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

QU'aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil a autorisé la modification du terme d'un financement total d'une somme de 79 758 \$ sur une période de 15 ans, et non sur une période de 25 ans tel que le prévoit l'article 3 du règlement 2008-12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-035

#### **7.5 - Utilisation de surplus affectés**

**ATTENDU QUE** les vérificateurs comptables procèdent à la préparation des états financiers 2023 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit confirmer l'utilisation de certains surplus affectés.

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** les sommes suivantes soient entièrement utilisées en 2023 :

Surplus affecté à au projet de la patinoire de 45 000\$  
Surplus affecté au seuil de la TECQ de 44 877.38\$

**QUE** le surplus affecté suivant soit partiellement utilisé en 2023:  
Un montant de du surplus 14 152.78\$ affectés aux eaux usées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-036

#### **7.6 - Affectation de surplus**

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le conseil municipal affecte, de l'excédent de l'exercice financier 2023 et/ou du surplus non affecté, les sommes mentionnées ci-dessous :

- 100 000 \$ pour le seuil de la prochaine subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TEQC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2024-03-037

### **8.1 - Remplacement de la porte d'entrée avant de l'édifice municipal**

**ATTENDU QUE** la visite d'inspection du Service de sécurité incendie région Lac-Mégantic qui eut lieu le 11 octobre 2023 ;

**ATTENDU QU'**une condition dérogatoire aux normes sur la sécurité incendie a été constatée au niveau du dispositif d'ouverture de la porte d'entrée principale de l'édifice municipal ;

**ATTENDU QUE** le mécanisme pour déverrouiller la porte doit être intégré à la poignée afin de pouvoir, en cas d'évacuation, déverrouiller la porte en faisant qu'un seul geste.

**ATTENDU QUE** l'infiltration d'air et le manque d'isolation de la porte et des fenêtres du pourtour ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil retient la soumission de Constructions Proteau et Frères inc. au montant de 5 555,55\$ plus les taxes applicables pour le remplacement de la porte, incluant tout le cadrage et l'ajout d'une barre panique.

**QUE** cette dépense soit payée à même les surplus non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9 - TRANSPORT**

2024-03-038

### **9.1 - Offre de services - Plans et devis préliminaires pour le remplacement de ponceaux**

**ATTENDU QUE** les plans et devis préliminaires ainsi que l'estimation des coûts des travaux sont des éléments exigés lors du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie local volet accélération.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil retient l'offre de service d'EXP au montant de 6 000 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de plans et devis préliminaire pour le remplacement de ponceaux à proximité du barrage sur le rang des Grenier.

**QUE** ce montant soit payé à même les surplus non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-039

### **9.2 - Demande de déneigement du chemin de la Pointe-aux-Bouleaux**

**ATTENDU QUE** des propriétaires demandent à la Municipalité de prendre en charge le déneigement du chemin de la Pointe-aux-Bouleaux ;

**ATTENDU QUE** le chemin de la Pointe-aux-Bouleaux est un chemin privé ;

**ATTENDU QUE** les caractéristiques du chemin, tel que construit, ne permettent pas aux employés de la voirie d'assurer les opérations de déneigement avec les équipements et machineries dont ils disposent ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'a pas l'obligation de prendre en charge les opérations de déneigement d'un chemin privé ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'a pas l'obligation de payer ou de compenser les propriétaires d'un chemin privé pour les frais engagés reliés à l'entretien et au déneigement.

**ATTENDU QUE** la Municipalité ne veut pas créer de précédent et souhaite être équitable avec les propriétaires des autres chemins privés.

Il est par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
Et résolu

**QUE** la municipalité de Piopolis refuse la demande de prise en charge des coûts et/ou des opérations de déneigement du chemin de la Pointe-aux-Bouleaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

2024-03-040

### **10.1 - Demande d'aide financière - Fonds bassin versant**

**ATTENDU QUE** le Fonds Bassin Versant de la MRC du Granit s'adresse à tous les organismes et associations travaillant pour une meilleure qualité de l'eau de la région ;

**ATTENDU QUE** les Municipalités riveraines du lac Mégantic souhaitent procéder à la mise à jour de l'inventaire du myriophylle à épis ;

**ATTENDU QUE** le Fonds Bassin Versant peut accorder une aide financière de 8 000 \$, pour une contribution maximale de 70 % de la valeur totale du projet soumis.

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**D'AUTORISER** le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds Bassin Versant pour un projet totalisant 13 500 \$ plus les taxes applicables.

**QUE** la différence entre le montant de la subvention et le total des honoraires soit payée à même le projet des Municipalités riveraines du lac Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-041

### **10.2 - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées**

**ATTENDU** les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en matière de plan d'intervention des infrastructures ;

**ATTENDU QUE** le plan d'intervention a pour but de mieux connaître l'état de nos infrastructures et de servir à la programmation des travaux de renouvellement d'infrastructures en permettant d'identifier les interventions prioritaires à réaliser dans le prochain Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil retient l'offre de service d'EXP au montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

**QUE** ce montant soit payé à même les surplus non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-042

**10.3 - Adoption du règlement numéro 2024-02 modifiant le règlement no 2022-03 relativement à l'utilisation des stations de lavage et des barrières levantes**

**ATTENDU QUE** l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 6 février 2024.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyée par la conseillère Paule Rochette,  
Et résolu,

**QUE** le conseil municipal décrète ce qui suit:

1. L'article 2 du Règlement no 2022-03 est modifié par la suppression de l'alinéa m).
2. L'article 3 du Règlement no 2022-03 est modifié par le remplacement, à la troisième ligne, du mot « deux » par le mot « trois ».
3. L'alinéa b) du premier paragraphe de l'article 3 est modifié par l'ajout, à la fin, des mots « (deux stations de lavage) ».
4. Les articles 5 et 6 du Règlement no 2022-03 sont remplacés par les suivantes :
5. Tout détenteur d'une embarcation, étant résidant de la municipalité de Lac-Mégantic ou d'une municipalité partenaire, peut compléter une demande afin d'obtenir une carte annuelle. Pour se faire il doit :
  - a) enregistrer son profil et ses embarcations sur le site web « lavetonbateau.com » avant le 1er juillet de chaque année et maintenir à jour ses informations, s'il y a lieu. Après le 1<sup>er</sup> juillet, seules les exceptions seront traitées ;
  - b) acquitter la tarification annuelle de 30 \$ par embarcation, auquel tarif s'ajoute des frais de transaction et les taxes applicables ;
  - c) joindre une preuve de résidence, telle une copie du compte de taxes, un bail de location ou un permis de conduire ;
  - d) attester avoir lu et compris les termes du présent règlement ;
  - e) utiliser la carte annuelle aux stations de lavage uniquement pour l'embarcation

pour laquelle elle a été émise.

6. La carte annuelle est transmise lorsque la municipalité, la municipalité partenaire ou son représentant a été en mesure de confirmer les informations et la preuve de résidence du demandeur. »

5. L'article 9 du Règlement no 2022-03 est modifié par la suppression, aux 2e, 3e et 4e lignes, de la phrase « Lors du renouvellement d'une carte annuelle, une nouvelle vignette est émise et doit être apposée sur l'embarcation, conformément à l'article 6 du présent règlement. ».

6. L'alinéa b) de l'article 12 du Règlement no 2022-03 est modifié par la suppression, à la deuxième ligne, des mots « de 3,50\$ ».

7. L'article 16 du Règlement no 2022-03 est remplacé par le suivant :

« Coupon d'accès

16. Un détenteur d'embarcation doit, lorsqu'il est sur l'un des lacs visés par le présent règlement, avoir en sa possession le coupon d'accès obtenu après l'activation de la borne multiservice de l'une des trois stations de lavage spécifiées à l'article 3 du présent règlement. »

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-043

#### 10.4 - Montant affecté - Municipalités riveraines du lac Mégantic

**ATTENDU QUE** les Municipalités riveraines du Lac-Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis) ont signé une entente intermunicipale pour la protection du lac ;

**ATTENDU QUE** les Municipalités riveraines mandatent la municipalité de Piopolis afin de voir à la gestion des liquidités.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,  
Et résolu,

D'affecter le surplus de 3 540.03 \$ provenant des opérations des stations de lavage 2023 aux activités de protection du lac des Municipalités riveraines du lac Mégantic pour un montant total affecté de 23 472.08 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-044

#### 10.5 - Installation d'un système d'alarme - Station de pompage

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**DE** retenir l'offre de service de BC Service Électrique inc. au montant de 4 809.83 \$ (plus taxes et main-d'œuvre) pour l'installation d'un système d'alarme à la station de pompage PP1, fonctionnant par SMS et permettant l'accès à distance à une application facilitant la surveillance du fonctionnement du système.

**QUE** cette dépense soit payée à même les surplus affectés aux eaux usées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**12.1 - Demande d'appui - Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Puisque le Conseil attend des informations supplémentaires en lien avec cette demande, ce point est reporté.

**13 - LOISIRS-CULTURE**

2024-03-045

**13.1 - Demande d'aide financière - Fonds de développement du parc éolien du Granit**

**ATTENDU QUE** la mission du Fonds de développement du parc éolien du Granit est entre autres de participer au développement des activités socio-économiques des municipalités et de contribuer à la mise en valeur du potentiel récréotouristique;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'annonce de la diminution des activités d'une entreprise de location d'embarcations nautiques située à Piopolis, la municipalité souhaite acquérir un inventaire de kayaks et de planches à pagaies afin de maintenir cette offre de loisirs sur son territoire.

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite jumeler le service de location de kayaks et de planches à pagaies aux activités du camping et de la plage municipale ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité dépose une demande d'aide financière de 4 000\$ au Fonds de développement du parc éolien du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-046

**13.2 - Affiliation à la Fédération de Natation du Québec**

**ATTENDU QU'**un comité souhaite organiser un événement de natation en eau libre ;

**ATTENDU QUE** le comité doit être membre de la Fédération de Natation du Québec ;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité soit membre de la Fédération de Natation du Québec au coût de 187 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-047

**13.3 - Demande de commandite - Grand tour du lac Mégantic**

**ATTENDU QUE** l'organisation du Grand Tour du lac Mégantic organise la 32e

édition de l'événement qui aura lieu le samedi 17 août 2024 ;

**ATTENDU QUE** cet événement familial se déroule en partie sur le territoire de la Municipalité et que plusieurs bénévoles de Piopolis y contribuent notamment pour la halte du diner ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis s'engage à donner un montant de 250 \$ pour l'organisation du Grand Tour du Lac-Mégantic (édition 2024) ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-03-048 13.4 - Demande de commandite - Triathlon international de Piopolis**

**ATTENDU QUE** la deuxième édition du Triathlon internationale de Piopolis et du demi-marathon de Piopolis se déroulera les 24-25 août prochain ;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

D'autoriser une commandite totale de 1000 \$ soit une contribution de 500 \$ en argent ainsi qu'une contribution équivalente à 500 \$ en services pour la tenue de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14 - FINANCES**

**2024-03-049 14.1 - Comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.2 - Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes du mois de février 2024 est déposée aux membres du Conseil.

**2024-03-050 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**

**16 - VARIA**

Aucun sujet à traiter.

**17 - RAPPORT DES COMITÉS**

**Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux**  
Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio  
Comités et représentations : Réseau Biblio de l'Estrie

**Conseillère # 2 Mme Nicole Charette**

Mairesse suppléante, administration générale

Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

**Conseiller # 3 M. Steven Boulanger**

Transports et gestion des actifs

Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

**Conseillère # 4 Mme Catherine Demange**

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale

Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

**Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier**

Camping municipal, Halte des Zouaves

Comités :

**Conseillère # 6 Mme Paule Rochette**

Dossier : Environnement

Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Cœurs Villageois

**Maire M. Peter Manning**

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2024-03-051

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

**QUE** la séance soit levée; il est 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Emmanuelle Fredette, directrice générale  
et greffière-trésorière

---

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

---

Emmanuelle Fredette,  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Peter Manning  
Maire

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de mars 2024

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
547	André Martel	Nettoyage des gardes-fous - 6 déc. 18 déc. Trottoirs 25 mars	778,95 \$ <u>778,95 \$</u>
1270	Anick Foley Boisvert	Achats pour l'activité de Paque - Conte & Brico	34,90 \$ <u>34,90 \$</u>
1363	Bigis Experts Conseils	Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping	13 003,67 \$ <u>13 003,67 \$</u>
223	Canadian Tire	Achats café - Garage	47,98 \$ <u>47,98 \$</u>
1371	C.Daigle & Fils Inc.	Dépanneuse Pick-up	172,46 \$ <u>172,46 \$</u>
101	Dallaire Lac-Mégantic	Défaut électrique de la pompe a essence - Camionnette	1 738,54 \$ <u>1 738,54 \$</u>
1218	DHC Avocats	Litige Orbillity Demande introductive en démolition	2 677,97 \$ 331,13 \$ <u>3 009,10 \$</u>
1321	ÉlectroBac	Service de récupération des déchets électronique	1 034,76 \$ <u>1 034,76 \$</u>
1013	Fédération Canadienne des municipalités	Adhésion 2024-2025	260,99 \$ <u>260,99 \$</u>
1271	Lunik Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé Support technique infra + Support technique sécurité	21,85 \$ 368,50 \$ <u>390,35 \$</u>
1096	Marché ami	Essence camionnette -10-03-2024 Essence camionnette -18-03-2024 Essence camionnette -25-03-2024 Essence camionnette -29-03-2024	138,12 \$ 154,15 \$ 65,02 \$ 116,83 \$ <u>474,12 \$</u>
1205	Marie-Christine Picard	Rencontre Station de lavage - février 2024 Rencontre Station de lavage - mars 2024	1 158,38 \$ 2 033,24 \$ <u>3 191,62 \$</u>
1153	Mécanique F Turmel 2020 inc	Huile 32HYD, Hose HYD 2 brins, embout - Inter 2006	410,43 \$ <u>410,43 \$</u>
1215	Numérique.ca	Module de création de formulaires 2024/03/01-2025/02/28	689,85 \$ <u>689,85 \$</u>
1224	Nixo	Conception / analyse préliminaire - Batiment Camping	3 160,95 \$ <u>3 160,95 \$</u>
111	Pieces d'autos L.Veilleux	Boyau, fitting - Inter 2020	79,24 \$ <u>79,24 \$</u>
37	Ressorts Robert	Huile AW32 + frais env Inter 2006-2020 Huile AW32 + frais env Inter 2020 QR-N-Q-Valve + Clé combinée 3/4 - Inter 2006 + Outil	319,21 \$ 239,41 \$ 122,30 \$ <u>680,92 \$</u>
463	Robitaille Équipement	Nez acier - Équipement à neige Inter 2020	196,04 \$ <u>196,04 \$</u>
327	Stanley Sécurité	Service feu - télésurveillance - Bureau	357,20 \$ <u>357,20 \$</u>
635	Tourisme Cantons-De-L'Est	Guide touristique officiel Cantons-De-L'Est 2024-2025	114,98 \$ <u>114,98 \$</u>

190	Raymond Chabot Grant Thornton	Gouvernance de l'information - Loi 25	<u>9 186,50 \$</u> 9 186,50 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	<u>80,48 \$</u> 80,48 \$
1169	Wurth	Gants, lame sécable, lunettes de sécurité, piles - Fourn garage	<u>506,43 \$</u> 506,43 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 26 janv. au 26 fév 2024	<u>260,51 \$</u> 260,51 \$
<b>Grand total des dépenses à faire approuver</b>			<u><u>39 860,97 \$</u></u>

## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de mars 2024

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 357,73 \$ <u>3 357,73 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	8 769,01 \$ <u>8 769,01 \$</u>
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne - mars 2024	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 12-14 mars 2024 Matériaux secs 20 mars 2024	172,46 \$ 87,96 \$ <u>260,42 \$</u>
Bell	Internet de la Halte mars 2024	110,38 \$ <u>110,38 \$</u>
Bell Mobilité	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	203,35 \$ <u>203,35 \$</u>
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur - Mars Ligne internet - Garage - Mars Internet Quai - Mars Internet + ligne téléphonique- Maison L-G - Mars	253,69 \$ 106,82 \$ 109,17 \$ 112,11 \$ <u>581,79 \$</u>
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-03-2024 au 01-04-2024	182,81 \$ <u>182,81 \$</u>
EnvironeX	Échantillon 7482689-2690-2691 - Eaux usées Échant 7482686-2687-2688 - Eaux potable	470,83 \$ 191,44 \$ <u>662,27 \$</u>
Focus	Frais mensuel du mois mars	203,50 \$ <u>203,50 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 586,2000L a 1,2700 Garage 13-03-2024 Diesel saisonnier 2 902,9000L a 1,5835 Garage 13-03-2023	855,95 \$ 5 285,10 \$ <u>6 141,05 \$</u>
Hydro Québec	Électri. du 2024-01-12 au 2024-03-11 - Maison LG Électricité du 2024-02-07 au 2024-03-06 - Système de chauffage Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11 - Halte Électricité du 2024-01-12 au 2023-03-11 - Cent Comm Électricité du 2024-01-12 au 2023-03-11 -Station PP01 Électricité du 2024-01-11 au 2024-03-08 Station PP02 Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11-Patinoire Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11 - Tour Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11 - Bâtiment de services Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11 Aqueduc Électricité du 2024-01-11 au 2024-03-08 Camping Électricité du 2024-01-11 au 2024-03-08 - Station PP03 Électricité du 2024-01-12 au 2024-03-11 - Quai Électricité du 2024-02-01 au 2024-02-29 - Éclairage public	240,55 \$ 672,89 \$ 239,16 \$ 568,66 \$ 94,15 \$ 39,67 \$ 661,64 \$ 32,52 \$ 1 277,30 \$ 644,01 \$ 98,39 \$ 35,76 \$ 133,96 \$ 249,78 \$ <u>4 988,44 \$</u>
MRC du Granit	Droits sur les mutations immo - Novembre, décembre, janvier Quote-part 2024 1/4	55,00 \$ 36 003,00 \$ <u>36 058,00 \$</u>
Société de l'assurance automobile	Immatriculation des véhicules	5 759,79 \$ <u>5 759,79 \$</u>
Ville Lac-Mégantic	Entente Incendie - Ajustement 3ième trimestre 2023 Intervention service incendie le 25 février 2023 Intervention service incendie le 20 mars 2023 Intervention service incendie le 6 avril 2023 Frais pour retirer le myriophylle a épis été 2023	10 239,73 \$ 80,99 \$ 62,60 \$ 78,25 \$ 896,03 \$ <u>11 357,60 \$</u>
Xerox	Location photocopieur 35/60	178,00 \$ <u>178,00 \$</u>
Visa	Achats du mois de février	1 428,74 \$ <u>1 428,74 \$</u>

Grand total des dépenses récurrentes 80 294,56 \$

Factures payées au cours du mois mars 2024

Administration	Cellulaire 19 mars au 18 avril 2023	55,00 \$
	Café	<u>31,99 \$</u>
		86,99 \$
Voirie	Cellulaire avril 2023	<u>50,00 \$</u>
		50,00 \$
	<b>Grand total des dépenses payées au cour du mois</b>	<u>136,99 \$</u>